


2004 + 2005

# RAPPORT ANNUEL

## CORPORATION DES MAÎTRES MÉCANICIENS EN TUYAUTERIE DU QUÉBEC





**FONDÉE EN 1949**  
PAR LA LOI SUR LES  
MAÎTRES MÉCANICIENS  
EN TUYAUTERIE,

LA CORPORATION DES MAÎTRES MÉCANICIENS EN  
TUYAUTERIE DU QUÉBEC (CMMTO) REGROUPE PLUS  
**DE 2000 ENTREPRENEURS**  
**SPÉCIALISÉS EN PLOMBERIE ET**  
**CHAUFFAGE À TRAVERS LE QUÉBEC.**

## NOTRE MISSION

La CMMTQ a pour mission d'augmenter la compétence et l'habileté de ses membres afin de garantir au public une plus grande sécurité et une meilleure protection en matière d'hygiène et de santé.

En plus d'assurer la qualification professionnelle des entrepreneurs en plomberie et chauffage du Québec, de régler l'exercice de leur métier, de contrôler leur intégrité et leur conduite ainsi que défendre et promouvoir leurs intérêts auprès des différents intervenants de l'industrie, la CMMTQ offre à ses membres un éventail de services adaptés à leur réalité.

## NOTRE ENGAGEMENT

Soucieuse de la qualité des services offerts à ses membres depuis plus de 50 ans, la CMMTQ s'engage à supporter et à mettre en valeur le savoir-faire et la compétence de ses membres.

## TABLE DES MATIÈRES

### STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Conseil provincial d'administration 2004-2005 .....	04
Personnel du siège social .....	04

MOT DU PRÉSIDENT .....	05
------------------------	----

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL .....	07
--	----

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS .....	11
---------------------------------	----

### ÉTATS FINANCIERS

Résultats .....	12
Évolution des actifs nets .....	13
Bilan .....	14
Flux de trésorerie .....	15
Notes complémentaires .....	16

# STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

## CONSEIL PROVINCIAL D'ADMINISTRATION 2004-2005

### COMITÉ EXÉCUTIF

**YVES HAMEL,**  
PRÉSIDENT  
Plomberie Laroche inc.

**MICHEL BOUTIN,**  
PREMIER VICE-PRÉSIDENT  
Lambert Somec inc.

**ROGER LABBÉ,**  
DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT  
Plomberie SMB (2000) inc.

**PIERRE LAURENDEAU,**  
TRÉSORIER  
Lucien Laurendeau inc.

**MARCEL MARCOTTE,**  
SECÉTAIRE  
Tuyauterie, Gicleur Trois-Rivières inc.

**GUY CHAMPAGNE,**  
DIRECTEUR  
C.C.R. Mécanique inc.

**ALAIN DAIGLE,**  
DIRECTEUR  
Plomberie et chauffage Alain Daigle inc.

**YVES ROUSSEAU,**  
DIRECTEUR  
Ventilex inc.

**JEAN CHARBONNEAU,**  
PRÉSIDENT SORTANT  
Lucien Charbonneau limitée

### ADMINISTRATEURS RÉGIONAUX

**DAVID VAILLANCOURT,**  
RÉGION CÔTE-NORD  
Plomberie du Portage inc.

**LOUIS CAUCHON,**  
RÉGION SAGUENAY-LAC ST-JEAN  
3092-0623 Québec inc.  
(Construction M.J.R.)

**ÉRIC SERAIOTTO,**  
RÉGION QUÉBEC  
P.F.C. inc.

**YVES PARENT,**  
RÉGION GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE  
Les Plomberies T.Y. inc.

**DAMIEN CHAREST,**  
RÉGION BAS-ST-LAURENT  
Plomberie Damien Charest inc.

**MARCEL DROUIN,**  
RÉGION CHAUDIÈRE-APPALACHES  
Chauffage Ventilation Climatisation  
Airzone inc.

**GASTON VEILLETTE,**  
RÉGION MAURICIE  
Plomberie Gaston Veillette enr.

**MARTIN LEMAY,**  
RÉGION BOIS-FRANCS  
Le Groupe SCV inc.

**GILLES HENRI,**  
RÉGION ESTRIE  
Plomberie Gilles Henri inc.

**JULES LAMOUREUX,**  
RÉGION MONTERÉGIE-NORD  
Plomberie J.L. inc.

**SERGE BREAU,**  
RÉGION MONTERÉGIE-SUD  
Plomberie & Chauffage Topp inc.

**DENIS BOUTIN,**  
RÉGION ABITIBI-TÉMISCAMINGUE  
L. Boutin & Associés inc.

**JEAN-MARC VAILLANCOURT,**  
RÉGION OUTAOUAIS  
Climatisation Maniwaki inc.

**JEANNOT PAQUETTE,**  
RÉGION LAURENTIDES  
Entreprise Jeannot Paquette 1996 inc.

**ÉRIC LÉVESQUE,**  
RÉGION LANAUDIÈRE  
Plomberie Éric Lévesque inc.

**GILLES BOULAY,**  
RÉGION LAVAL  
Plomberie Gilles Boulay inc.

**ROBERT MADORE,**  
RÉGION MONTRÉAL-EST  
A.R. Plomberie Chauffage inc.

**MARC GENDRON,**  
RÉGION MONTRÉAL-OUEST  
Les entreprise MLG & fils inc.

## PERSONNEL DU SIÈGE SOCIAL

### DIRECTION GÉNÉRALE

**ROBERT BROWN,**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

**ANDRÉ BERGERON,**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

**DENISE BEAULIEU,**  
CHARGÉE DE PROJETS –  
COMMUNICATION ET MARKETING

**LINDA CAMPEAU,**  
CHARGÉE DE PROJETS

**MADELEINE COUTURE,**  
SECÉTAIRE

**FRANCYNE TREMBLAY,**  
SECÉTAIRE

### SERVICE TECHNIQUE

**HENRI BOUCHARD,**  
DIRECTEUR

**YVES BOURASSA,**  
CONSEILLER TECHNIQUE

**ÉMILIE CANUEL-LANGLAIS,**  
CONSEILLÈRE TECHNIQUE

**MÉLANIE CYR,**  
SECÉTAIRE

### SERVICE ADMINISTRATIF

**MICHEL DUBÉ,**  
DIRECTEUR

**FERNANDA DE PINHO,**  
COMMIS AUX COMPTES REÇEVABLES

**VÉRONIQUE DUPUIS,**  
COMMIS AUX COMPTES PAYABLES

**MARISOL MAYEN,**  
RECEPTIONNISTE

**PHILIPPE LAUZON,**  
MAGASINIER

### SERVICE DES COMMUNICATIONS

**ANDRÉ DUPUIS,**  
DIRECTEUR

### SERVICE JURIDIQUE

**STEVE BOULANGER,**  
AVOCAT, DIRECTEUR

**MARC-ANDRÉ GAUTHIER,**  
AVOCAT

**GUYLAINE LAVOIE,**  
AVOCATE

**THÉRÈSE DANEAULT,**  
SECÉTAIRE JURIDIQUE

**NANCY DANSEREAU,**  
SECÉTAIRE AUX ENQUÊTES

**SUZANNE LAUZON,**  
SECÉTAIRE AUX ENQUÊTES

### SERVICE DE LA QUALIFICATION

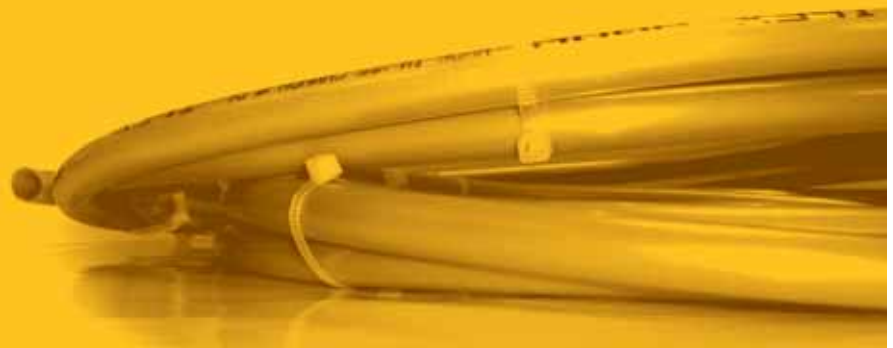
**NATHALIE SAUMON,**  
COORDONNATRICE

**FRANCE GOULET,**  
AGENTE À L'ADMISSION

**LOUISE PERRAULT,**  
AGENTE À L'ADMISSION

**CAROLINE BOUCHARD,**  
SECÉTAIRE

**LYNE D'ARAGON,**  
SECÉTAIRE





## MOT DU PRÉSIDENT

IL ME FAIT PLAISIR DE VOUS PRÉSENTER  
LE RAPPORT ANNUEL

# 2004-2005

DE LA CORPORATION DES MAÎTRES MÉCANICIENS  
EN TUYAUTERIE DU QUÉBEC (CMMTQ).

L'industrie de la construction a connu au cours des 12 derniers mois le niveau d'activité le plus élevé des 25 dernières années alors que plus de 121,6 millions d'heures-personne ont été enregistrées à la Commission de la construction du Québec. Cette hausse des heures a débuté au deuxième semestre de 1997 et, depuis lors, le volume n'a cessé de croître. L'industrie de la mécanique du bâtiment a eu sa large part du gâteau avec plus de 13,7 millions d'heures, ce qui permet de mieux comprendre les problèmes de main-d'œuvre dénoncés par nos membres.

Sur le plan des dossiers, la CMMTQ a été particulièrement active dans bon nombre d'entre eux. Je ne peux évidemment pas tous les traiter dans ce présent rapport et je relèverai donc ceux que je considère les plus pertinents.

Après plus de trois ans de travaux, nos nouveaux règlements ont finalement été adoptés. Nous sommes particulièrement heureux du dénouement final qui a permis à la Corporation de moderniser certaines dispositions des règlements et surtout de modifier la constitution de son conseil d'administration et le mode d'élection des officiers ou membres du comité exécutif. Nous croyons que la nouvelle formule d'élection assurera une représentativité complète des spécialités de nos 2000 membres qui verront leurs préoccupations et leurs intérêts pris en compte plus que jamais. Il est à noter que pour des raisons de fonctionnement, nous avons choisi de diviser l'ancien règlement en trois règlements distincts pour en faciliter son application et sa compréhension.

Le Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ) a encore une fois constitué une priorité pour toutes les raisons qu'on connaît. Deux éléments en particulier ont monopolisé nos énergies : les travaux du comité ministériel sur le BSDQ et la mise en place de la soumission électronique.

Le ministre du Travail a effectivement créé un comité de fonctionnaires qui avait pour objet de rencontrer les principaux acteurs du BSDQ, dont la CMMTQ, et de faire un rapport sur des éléments précis en regard du Code de soumissions, des règles d'assujettissement des spécialités non exclusives aux deux Corporations et de certaines prétentions véhiculées par des opposants du système. La CMMTQ a fait des représentations auprès du comité et elle a défendu les principes du BSDQ. Nous avons également argumenté à l'encontre des faussetés qui étaient soutenues par ceux qui voulaient démolir le système de soumission pour leur intérêt particulier. Le processus a été long mais, en conclusion, le ministre Després a retenu toutes les

conclusions et les recommandations du comité Pelletier. Sans reprendre tous les éléments du rapport, nous pouvons affirmer sans équivoque que la CMMTQ et ses partenaires dans ce dossier ont obtenu pleine satisfaction en ce sens que les assises du BSDQ ont été reconnues et toutes les attaques gratuites des opposants ont été rejetées.

Une étape importante vient de se terminer et nous pouvons maintenant procéder à la phase de la révision du Code que nous avons entamée il y a quelques années et qui avait été suspendue il y a près de 18 mois. Il reste à nous entendre sur le mode de fonctionnement et des discussions en ce sens débiteront sous peu.

Pour ce qui est de la transmission électronique des soumissions, nous avons finalement fait démarrer le processus de mise en place, un travail qui s'échelonne sur près de deux ans. Il s'agit évidemment d'une réalisation technique d'importance et tous les partenaires du BSDQ sont d'avis que les soumissionnaires sauront apprécier au plus haut point la nouvelle formule lorsqu'elle sera opérationnelle. Nous privilégierons un système convivial et efficace qui répondra aux attentes et aux exigences des soumissionnaires. La soumission électronique constituera une amélioration de premier ordre pour les utilisateurs et une première en considération du nombre d'entrepreneurs concernés et de la nature des projets visés.

La CMMTQ s'est également impliquée à fond dans le projet de modernisation de la qualification des entreprises en construction amorcé par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). L'objectif de la Corporation a été de contribuer aux divers travaux tout en s'assurant que le champ d'activité des maîtres mécaniciens soit respecté dans son intégralité. Au cours de l'année, nous avons multiplié les rencontres et les contacts avec les divers intervenants de la Régie et produit des mémoires à l'appui de nos positions. Les rapports avec la RBQ ont été positifs et nous sommes satisfaits de l'occasion qui nous a été donnée de faire valoir nos points de vue. Ce dossier a mobilisé différents services de la CMMTQ et nous serons capables de mesurer sous peu la portée de nos interventions.

Nous nous sommes donc positionnés auprès de la RBO comme un organisme incontournable pour toutes les questions relatives à la mécanique du bâtiment en matière de normes techniques, de qualification des entreprises, d'interventions des inspecteurs, de dispositions réglementaires, etc. Fondé sur des rapports professionnels solides bâtis au cours de la dernière année, nous sommes convaincus que le partenariat développé avec la Régie sera bénéfique pour l'ensemble de nos membres.

S'il y a un domaine où nous aurions souhaité connaître plus de progrès, c'est bien celui de la main-d'œuvre. Malheureusement, la situation que nous dénonçons depuis sept ou huit ans perdure.

Dans le cadre des travaux entrepris au Comité de la formation professionnelle de l'industrie de la construction, la partie patronale, dont fait partie la CMMTQ, avait déposé en septembre 2003 un projet global commun visant à améliorer la réglementation en matière de gestion de la main-d'œuvre et d'apprentissage pour les travailleurs de la construction. Nous avions espoir qu'après de multiples tentatives, nous réussirions à provoquer un déblocage significatif. Malheureusement, il en fut tout autre et la partie syndicale rejette majoritairement les concepts mis de l'avant pas les associations patronales.

Entre temps, les maîtres mécaniciens en tuyauterie continuent de connaître des difficultés à trouver une main-d'œuvre en quantité suffisante pour exécuter avec compétence les travaux à réaliser. La situation est particulièrement pénible dans certains secteurs de l'industrie ou dans certaines régions du Québec. Si les centrales syndicales se complaisent dans cette situation, ce n'est pas le cas de nos membres. S'il s'avérait impossible de régler la situation avec nos partenaires syndicaux, nous devrions donc considérer d'autres avenues parce que le statu quo n'est pas acceptable pour nous.

La Corporation est également intervenue pour protéger le champ d'application exclusif des maîtres mécaniciens devant les tribunaux et les organismes d'application des lois et règlements, et nous avons connu notre bonne part de succès. Il s'agit en fait d'une responsabilité intrinsèque à la mission de la CMMTQ qui doit également voir à la protection du public sur le plan de l'hygiène et de la santé. Nous avons également agi énergiquement à l'endroit de ceux qui travaillent au noir et qui constituent une concurrence déloyale. Les résultats des procédures légales confirment le succès de nos démarches

et l'utilité de dénoncer les contrevenants. Je ne peux qu'encourager nos membres à nous aider à agir contre ceux-là.

Évidemment, vous doutez bien que la Corporation intervient dans toute une série de dossiers pointus qui sont aussi importants pour nos membres que ceux décrits précédemment. De façon non limitative, je relève sans ordre particulier la préparation d'un mémoire portant sur le projet de Règlement sur les certificats de qualification et sur l'apprentissage en matière... de tuyauterie... dans les secteurs autres que ceux de la construction ainsi que sur le projet de Règlement sur les certificats de qualification en matière de gaz... les représentations auprès des groupes concernés relativement à la juridiction dans l'installation des avaloirs de toit, la mise en place de nouveaux partenariats avec des organisations de la construction, le développement de nouveaux services aux membres et l'amélioration des services existants, la mise en place et le développement constant de la bibliothèque électronique, l'application de notre mandat en matière de discipline de nos membres, etc. Somme toute, ce fut une année particulièrement bien remplie.

Le travail que nous avons accompli et le succès que nous avons connu sont l'œuvre de toute une équipe et je voudrais remercier mes confrères du conseil d'administration qui m'ont admirablement soutenu au cours de la dernière année. Je tiens également à souligner l'apport des nombreux membres qui ont accepté de travailler en comité avec nous pour l'atteinte de nos objectifs. Finalement, je remercie le directeur général, Robert Brown, et son personnel qui exécutent leur travail avec compétence et conviction. Globalement, tous ces gens constituent une formidable équipe.

Il nous reste maintenant à compléter les mandats que nous avons entamés et à relever les défis à la hauteur des attentes de nos membres. Nul doute que l'activité en 2005 sera aussi fébrile qu'en 2004.

Le président,



Yves Hamel, T.P.





## RAPPORT D'ACTIVITÉS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

J'AI LE PLAISIR DE VOUS PRÉSENTER LE RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR L'ANNÉE QUI VIENT DE S'ÉCOULER. COMME CE FUT LE CAS SUR LE PLAN DES DOSSIERS TRAITÉS DANS LE RAPPORT DU PRÉSIDENT, LES OPÉRATIONS ET LES SERVICES DE LA CORPORATION ONT ATTEINT UN NIVEAU D'ACTIVITÉS INÉGALÉ. JE VOUS RÉSUME DONC CES ACTIVITÉS SELON LES DIFFÉRENTS SERVICES DE NOTRE ORGANISME.

### QUALIFICATION

L'année 2004 a été marquée par la fin de la période transitoire prévue lors du transfert initial à la CMMTQ du mandat de la qualification de ses membres. Ainsi, alors que le personnel de la Corporation était réparti depuis trois ans entre nos bureaux et ceux de la Régie du bâtiment du Québec (RBO), nous avons maintenant acquis notre pleine autonomie en obtenant l'accès à distance aux systèmes informatiques de la RBO. Cette nouvelle formule nous permettra d'augmenter notre efficacité et d'améliorer le service offert à nos membres.

Nous avons également commencé une révision en profondeur des examens de qualification en gestion des travaux de construction pour les sous-catégories relevant de la juridiction de la CMMTQ. Une première sous-catégorie, *Entrepreneur en systèmes de chauffage à air chaud*, a subi cet exercice et les autres suivront au cours des prochains mois.

Reflète de l'activité qui a atteint des sommets historiques au cours des 25 dernières années, le volume de demandes au service de la qualification a connu une croissance remarquable. Nous avons malgré tout réussi à maintenir la qualité de service que nous nous sommes engagés à respecter et nous sommes fiers d'affirmer que nos membres ont accès à un service personnalisé hors pair.

### TECHNIQUE

S'il y a un domaine d'activité qui a connu une augmentation fulgurante, c'est le technique et les statistiques soutiennent cette prétention. Il n'est pas faux de prétendre que la qualité des services offerts en cette matière a engendré cette croissance. C'est plus de 3600 appels de tous genres qui ont été traités par le Service technique, dont plus de 1300 ont été répertoriés spécifiquement en raison de la nature ou de l'importance du contenu. Le nombre d'appels a crû pour chacun des groupes, soit les membres, les consommateurs, les professionnels, les organismes, etc. Cette constance nous paraît très significative en regard de l'appréciation des services. Ces appels portent sur une pléiade de sujets et de dossiers normalement traités par la Corporation.

Nous sommes également fiers des résultats de notre programme de formation. Chaque année, nous prévoyons un programme de cours variés et pertinents qui est établi en fonction des besoins immédiats et futurs des membres. D'après la réponse des membres, nous avons bien ciblé la matière encore une fois. En 2004, la CMMTQ a offert 17 formations différentes. De ce nombre, cinq étaient des nouveaux produits portant sur les dispositifs antirefoulement, le chauffage à air pulsé, les contrôles de systèmes de chauffage, la formation préparatoire à l'examen pour la catégorie 4285.10 et la mise à jour du programme Novoclimat. De plus, pour répondre à des besoins spécifiques de certains membres, nous avons tenu plus de 20 séances préparatoires aux examens pour l'obtention de licences dans différentes catégories de la mécanique du bâtiment.

Au total, 46 groupes de formation ont été organisés pour plus de 620 personnes. Ce nombre est impressionnant à plus d'un égard si on considère toutes les contraintes du processus : disponibilité des membres pour suivre la formation, les coûts inhérents, les endroits où la formation est dispensée, etc. Nous sommes évidemment heureux de constater que les maîtres mécaniciens en tuyauterie sont conscients de l'importance de la formation sous toutes ses formes pour maintenir leurs connaissances techniques et administratives à niveau. Pour demeurer compétitifs, nos membres doivent absolument évoluer au rythme de la technologie.

Le personnel du service a également entrepris en 2004 trois projets de guides techniques. Le guide sur les pertes thermiques a effectivement été complètement revu et il sera disponible en avril ou mai de cette année. Le guide sur l'air pulsé a lui aussi subi une grande cure et il relèvera tous les éléments de ventilation et de chauffage concernant l'air pulsé incluant les thermopompes, la filtration, etc. Ce guide sera disponible à l'automne prochain. Finalement, nous avons produit le guide sur les dispositifs antirefoulement (DAR) qui est issu de la version anglaise éditée par l'American Water Works Association et qui sert de base à la formation de vérificateur en DAR et il constitue également un excellent outil de référence pour qui veut en connaître davantage sur le sujet.

Il faut aussi noter l'apport important du personnel dans la mise en place et le soutien de la bibliothèque électronique de la Corporation. Une quinzaine de codes ont été traités pour faciliter la recherche. Nous avons également introduit des calculateurs en plomberie, gaz, mazout, pour dimensionner les tuyauteries. Il s'agit d'un projet en constante évolution et nous sommes déjà à préparer de nouveaux outils pour faciliter le travail de nos membres.

Le Service technique a aussi été mis à contribution pour la révision des examens de la Corporation dont Chauffage à air pulsé, Chauffage à eau chaude/vapeur, Systèmes de brûleur au gaz naturel, Systèmes de brûleur au mazout et Plomberie.

Finalement, soulignons le travail du personnel dans la préparation d'articles, de fiches d'information et autres pour les différents véhicules de communication de la Corporation, leur participation à différents comités internes et externes, à la conciliation entre les membres et les consommateurs, etc. L'année 2004 en a été une de grandes réalisations pour les services en mécanique du bâtiment.

## JURIDIQUE

La contribution du Service juridique dans l'ensemble des activités de la CMMTQ a été substantielle en 2004. Nous notons une implication grandissante de ce Service, notamment par ses analyses et conseils dans les différentes sphères d'opération de l'organisme.

Un des mandats du Service est de rendre l'information juridique disponible aux membres. Une réalisation marquante à ce sujet a été la mise sur pied d'une nouvelle formation à caractère juridique sur le contrat de sous-traitance à forfait ACC-1 2001, en plus de continuer à dispenser celle sur l'hypothèque légale de construction. L'objectif d'information des membres s'est aussi traduit par la publication d'une nouvelle fiche juridique et le traitement d'éléments légaux dans les fiches de gestion. D'autre part, les membres ont été nombreux à tirer profit des conseils spécialisés de nos avocats qui ont répondu à plus de 500 demandes portant sur différents éléments juridiques de notre industrie.

Le Service a également la charge de voir à l'application de la loi et des règlements de la Corporation. Une partie importante de ses efforts a été dirigée vers une préoccupation constante des membres, soit la lutte contre le travail au noir. Bien que nous ne pourrions jamais crier victoire en cette matière, 2004 fut fructueuse car le nombre de plaintes traitées a presque doublé par rapport à l'an dernier pour atteindre plus de 400. Malgré un fonctionnement des tribunaux trop souvent au ralenti, nous avons réussi à obtenir des condamnations dans presque 95 % des causes entendues.

Du côté disciplinaire, le Service juridique a traité près de 100 dossiers dont plus de la moitié furent entendus par notre Comité de discipline. Deux poursuites devant les tribunaux en réclamation d'une pénalité furent intentées.

Trois dossiers d'envergure dans lesquels le Service a été impliqué méritent d'être soulignés. D'abord, le projet de refonte des règlements de la Corporation a franchi un énorme pas en 2004 par la fin de leur rédaction, leur adoption par le Conseil d'administration et par l'assemblée générale des membres et leur transmission au gouvernement pour adoption finale.

La Corporation s'est investie à fond dans le projet de réforme de la qualification professionnelle amorcée par la Régie du bâtiment. La contribution du Service dans l'étude des textes, tant au niveau de la forme que du contenu, a été inestimable dans la défense des intérêts de nos membres. Soulignons également la collaboration du Service dans la rédaction d'un guide d'application qui constituera un outil de référence quant à l'interprétation des sous-catégories de licence exclusives aux maîtres mécaniciens.

## SANTÉ ET SÉCURITÉ

Le Service de santé et de sécurité de la Corporation a connu une certaine transformation dans son approche et, selon les informations recueillies auprès des membres, elle leur convient bien. Le concept de base demeure toutefois le même, soit la prévention des accidents.

En 2004, nous avons publié les trois premières fiches informatives en gestion de la santé et sécurité qui ont été transmises à tous les membres et elles sont de plus disponibles dans la bibliothèque électronique de la CMMTQ ([biblio.cmmmq.org](http://biblio.cmmmq.org)). Elles traitent des concepts de base de la *Loi sur accidents du travail et les maladies professionnelles*, l'indemnité de remplacement du revenu et la contestation des décisions de la CSST relatives à l'indemnisation, des sujets qui font l'objet de nombreuses interrogations de la part des membres.

Au niveau de la promotion de la prévention, nous avons vécu une phase de consolidation. Alors qu'au cours des dernières années, nous avons développé une campagne centrée sur un thème précis, tels « la tenue des lieux » ou « les maux de dos », nous avons recentré nos efforts et fait un retour aux sources que nous jugeons nécessaire en ramenant à l'avant-scène notre leitmotiv « *La prévention, c'est pour la vie* ». Alors que nos actions portaient souvent sur les chantiers, nous avons décidé d'orienter nos efforts vers les gestionnaires. La publication de notre calendrier de bureau thématique s'inscrivait dans cette démarche et elle nous a permis d'élargir tant notre clientèle-cible que le contenu de notre message.

Finalement, nous avons donné le soutien habituel à nos membres en matière de prévention, plus particulièrement dans l'élaboration de programmes de prévention, ainsi que dans la gestion des dossiers de réparation et du financement.

## PROGRAMMES COLLECTIFS

En plus de ses services professionnels de base, la Corporation met à la disposition de ses membres divers programmes collectifs à adhésion volontaire (sauf l'assurance médicaments). Ainsi, nous voulons faire profiter nos membres des meilleurs produits disponibles et ce, au meilleur coût.

Le Fonds RÉMEC Équilibré, le fonds de placement créé spécifiquement pour les membres a un avoir de plus de 11 millions \$ et il a connu un rendement net de tous frais de 7,48 % pour 2004. Plus de 330 personnes participent au Fonds.

Nous avons également une entente avec Petro-Canada qui permet aux maîtres mécaniciens de profiter de réductions à l'achat de produits de la société. Plus de 567 membres se sont prévalus de ce privilège et le volume de leurs achats a atteint 8 080 000 litres de carburant en 2004. Dans bien des cas, l'économie réalisée est plus importante que le montant de la cotisation versée à la Corporation. N'est-ce pas là un bon placement ?

Des réductions de coûts sont également réalisables pour les membres qui achètent les produits offerts par BOC Gaz, un partenaire de longue date de la CMMTQ.

Nos programmes collectifs d'assurances gérés par le courtier Dale-Parizeau LM sont également très populaires. Que ce soit le programme d'assurances de personne ou le programme d'assurance commerciale (*Maxipro*), les membres bénéficient d'un excellent rapport qualité-couverture / prix. Au total, 853 personnes participent à l'un et / ou l'autre des programmes.

## COMMUNICATIONS

La Corporation est dotée d'excellents véhicules de communication qui lui permettent d'informer ses membres tant sur des dossiers de fond que politiques et d'intérêt général. La revue *Inter-mécanique du bâtiment* constitue toujours un objet de référence technique de prédilection des intervenants en mécanique du bâtiment.

Le bulletin *L'Entre-Pressé* distribué à tous nos membres leur permet de demeurer à la fine pointe de l'information sur tous les sujets qui les concernent. Le site Internet [www.cmmmq.org](http://www.cmmmq.org) est de plus en plus populaire auprès des membres et, si on se fie aux statistiques compilées, il a su répondre substantiellement aux attentes des membres. Les habitués du site apprécient d'ailleurs son dynamisme et la pertinence de son contenu.

Finalement, nous avons mis en opération un outil qui deviendra indispensable pour nos membres, notre bibliothèque électronique (*biblio.cmmmq.org*). Elle constitue une première dans le domaine de la mécanique du bâtiment : en plus des calculateurs, elle permet de consulter toutes les lois, règlements, normes, etc. auxquels font référence les maîtres mécaniciens. Nous sommes conscients qu'il prendra un certain temps pour nos membres à apprivoiser cet outil de travail. Mais dès qu'ils le feront, ils ne pourront plus s'en passer.

## REMERCIEMENTS

L'administration d'une organisation de la taille de la CMMTQ et la gestion des dossiers aussi variés que complexes que ceux que nous traitons exigent un apport constant de toute une équipe de travail. Je tiens donc à souligner la contribution des 28 employés de la Corporation qui se dévouent pour l'organisme et le bien de ses membres.

Je remercie également les membres du conseil d'administration et tous les membres qui nous appuient dans nos démarches et dans nos projets. Finalement, j'exprime ma gratitude envers le président, Yves Hamel, pour son soutien et l'ensemble de sa contribution. Encore une fois, la CMMTQ était entre bonnes mains.

Le directeur général,



Robert Brown

2004 + 2005

# ÉTATS FINANCIERS

CORPORATION DES  
MAÎTRES MÉCANICIENS EN  
TUYAUTERIE DU QUÉBEC



# RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

## AUX MEMBRES DE LA CORPORATION DES MAÎTRES MÉCANICIENS EN TUYAUTERIE DU QUÉBEC,

Nous avons vérifié le bilan de **CORPORATION DES MAÎTRES MÉCANICIENS EN TUYAUTERIE DU QUÉBEC** au **31 janvier 2005** et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Corporation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au **31 janvier 2005** ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

  
**Hénnaire, Danis, Brunet, s.e.n.c.r.l.**  
Comptables agréés

Laval, le 21 février 2005



# RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2005

+ + + + 12 + +

	2005	2004
<b>REVENUS</b>		
Cotisations des membres	1 315 270 \$	1 286 505 \$
Admission des membres	64 274	43 854
Amendes et discipline	111 971	142 108
Ristournes	108 490	103 532
Subventions	95 894	89 301
Revue Inter-mécanique du bâtiment	291 703	294 303
Activités de formation	112 660	77 380
Activités régionales	81 898	74 954
Exposition	-	230 429
Articles promotionnels	99 664	109 787
Loyer	64 041	63 240
Frais d'administration refacturés à la division Qualification	87 500	43 000
Autres	63 490	59 015
	<u>2 496 855</u>	<u>2 617 408</u>

	2005	2004
<b>CHARGES</b>		
Salaires	1 186 361 \$	1 099 237 \$
Frais généraux	350 579	505 957
Conseil provincial et exécutif	73 653	71 544
Comités	25 490	27 441
Prévention	68 879	60 965
Revue Inter-mécanique du bâtiment	217 390	208 251
Activités de formation	113 661	43 714
Activités régionales	76 051	71 103
Exposition	-	39 553
Coût des articles promotionnels	67 159	76 426
Frais reliés au bâtiment	352 692	202 374
Frais bancaires	7 891	7 486
	<u>2 539 806</u>	<u>2 414 051</u>

Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges avant les éléments suivants	(42 951) \$	203 357 \$
Quote-part du BSDQ	<u>144 598</u>	<u>111 510</u>
Excédent des revenus sur les charges avant amortissements	101 647	314 867
Amortissement des immobilisations	<u>89 682</u>	<u>95 471</u>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>11 965</u></u>	<u><u>219 396</u></u>

# ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2005

	2005				
	Investissements en immobilisations	Non affectés	Affectés aux indemnisations	Affectés au BSDQ	Total
SOLDE AU DÉBUT	1 679 797 \$	2 400 161 \$	100 000 \$	911 755 \$	5 091 713 \$
Excédent des revenus sur les dépenses (des charges sur les revenus)	(89 682)	(42 951)	-	144 598	11 965
Investissements en immobilisations	<u>124 923</u>	<u>(124 923)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>1 715 038</u>	<u>2 232 287</u>	<u>100 000</u>	<u>1 056 353</u>	<u>5 103 678</u>

	2004				
	Investissements en immobilisations	Non affectés	Affectés aux indemnisations	Affectés au BSDQ	Total
SOLDE AU DÉBUT	1 723 609 \$	2 248 463 \$	100 000 \$	800 245 \$	4 872 317 \$
Excédent des revenus sur les dépenses (des charges sur les revenus)	(95 471)	203 357	-	111 510	219 396
Investissements en immobilisations	<u>51 659</u>	<u>(51 659)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>1 679 797</u>	<u>2 400 161</u>	<u>100 000</u>	<u>911 755</u>	<u>5 091 713</u>

# BILAN


AU 31 JANVIER 2005

14

	2005	2004
<b>ACTIF</b>		
<b>Court terme</b>		
Encaisse	293 325 \$	495 814 \$
Débiteurs (note 4)	398 123	280 770
Stocks	42 474	31 957
Frais payés d'avance	97 592	58 946
	831 514	867 487
Investissement dans une société (note 5)	1 056 353	911 755
Parts du fonds Rémeq équilibré (note 6)	2 497 005	2 497 005
Immobilisations (note 7)	1 715 038	1 679 797
	<u>6 099 910</u>	<u>5 956 044</u>

<b>PASSIF</b>		
Créditeurs	275 769 \$	225 194 \$
Revenus perçus d'avance	720 463	639 137
	<u>996 232</u>	<u>864 331</u>

<b>AVOIR DE LA CORPORATION</b>		
<b>Surplus</b>		
Non affectés	2 232 287 \$	2 400 161 \$
Investissements en immobilisations	1 715 038	1 679 797
Affectés aux indemnisations	100 000	100 000
Affectés au BSDQ	1 056 353	911 755
	<u>5 103 678</u>	<u>5 091 713</u>
	<u>6 099 910</u>	<u>5 956 044</u>



# FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2005

	2005	2004
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des revenus sur les charges	11 965 \$	219 396 \$
Ajustements pour:		
Amortissements	89 682	95 471
Quote-part du BSDQ	<u>(144 598)</u>	<u>(111 510)</u>
Fonds de roulement autogénéré (utilisé par l'exploitation)	(42 951)	203 357
Variation des éléments hors caisse (note 11)	<u>(34 615)</u>	<u>(5 901)</u>
	(77 566)	197 456
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations	<u>(124 923) \$</u>	<u>(52 541) \$</u>
<b>VARIATION DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES</b>		
	(202 489)	144 915
<b>ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT</b>		
	<u>495 814</u>	<u>350 899</u>
<b>ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN (note 11)</b>		
	<u><u>293 325</u></u>	<u><u>495 814</u></u>

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2005

## 1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

La corporation, constituée en vertu de la loi sur les maîtres mécaniciens en tuyauterie (L.R.Q. chapitre M-4), a pour but d'augmenter la compétence et l'habileté de ses membres ainsi que de réglementer leur discipline et leur conduite dans le métier.

## 2. CONVENTIONS COMPTABLES

### Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de la Corporation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Corporation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### Constataion des revenus

La Corporation applique la méthode du report pour comptabiliser les revenus. Les revenus sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

### Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

### Placement

L'investissement dans une société sans but lucratif est comptabilisé à la valeur de consolidation.

### Parts du fonds Rémec équilibré

Les parts du fonds Rémec équilibré sont présentées au coût.

### Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode linéaire en fonction des périodes suivantes :

Bâtiment .....	40 ans
Mobilier et agencement.....	10 ans
Matériel informatique .....	3 ans
Base de données.....	5 ans

La base de données sera amortie à partir du fonctionnement complet de celle-ci.

### Surplus affecté aux indemnisations

En vertu d'une exigence légale provinciale, la Corporation doit maintenir un solde de 100 000 \$ à titre de cautionnement avec une compagnie d'assurance et ce, en cas de fraude, malversation ou détournement de fonds de la part des membres.

### Surplus affecté au BSDQ

La Corporation a formé un groupement avec deux autres organismes pour opérer le Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ). Ce groupement est formé par la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ), l'Association de la construction du Québec (ACQ) et la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ). Le surplus affecté représente la quote-part de la société dans l'avoir net du BSDQ. Cette quote-part est calculée annuellement au prorata des contributions des membres de la CMMTQ par rapport à l'ensemble des contributions effectuées au BSDQ.

2005                      2004

## 3. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Opérations conclues dans le cours normal des activités, mesurées à la valeur d'échange  
Dépenses refacturées à la division -  
Qualification qui constitue une entité distincte

410 473 \$                      325 093 \$

## 4. DÉBITEURS

Débiteurs	153 948 \$	115 992 \$
Débiteurs - division qualification	244 175	164 778
	<u>398 123</u>	<u>280 770</u>

Des démarches auprès du Ministère du Travail ont été prises afin de pouvoir résorber le déficit de la division Qualification. Lorsqu'une compensation aura été reçue, le montant des débiteurs - division - Qualification réduira de façon significative. Les dirigeants de la CMMTQ sont d'avis qu'un dénouement à ce sujet surviendra au cours du prochain exercice.

## 5. INVESTISSEMENT DANS UNE SOCIÉTÉ

Quote-part dans une société sans but lucratif « Bureau des soumissions déposées du Québec » (BSDQ)

1 056 353 \$                      911 755 \$

## 6. PARTS DU FONDS RÉMEC ÉQUILIBRÉ

204 555 parts du fonds Rémec équilibré représentant 24,5% du total des parts en circulation (valeur au marché : 2 659 215 \$ ; 2 611 555 \$ en 2004)

2 497 005 \$                      2 497 005 \$

## 7. IMMOBILISATIONS

			2005		2004	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette		Valeur nette	
Terrains	230 000	\$ -	230 000	\$	230 000	\$
Bâtiment	2 014 411	703 002	1 311 409		1 361 769	
Mobilier et agencement	237 304	205 150	32 154		37 029	
Matériel informatique	177 767	153 321	24 446		50 999	
Base de données	<u>117 029</u>	-	<u>117 029</u>		-	
	<u>2 776 511</u>	<u>1 061 473</u>	<u>1 715 038</u>		<u>1 679 797</u>	

## 8. ÉVENTUALITÉS

Tel que mentionné précédemment, la Corporation a formé un groupement avec deux autres organismes pour opérer le Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ). À titre de membre de ce groupement, la Corporation fait face à diverses réclamations en dommages alléguant différentes fautes qu'aurait commises le BSDQ. Les poursuites pendantes totalisent en date du 31 janvier 2005 près de 337 500 \$ plus les intérêts réclamés depuis le dépôt de ces réclamations. De plus, au 31 janvier 2005, le BSDQ est également mis en cause dans des poursuites totalisant 830 000 \$.

Les dirigeants du BSDQ sont d'avis qu'aucune de ces réclamations ou poursuites ne sont fondées. Si l'une ou l'autre de ces réclamations s'avéraient fondées, elles devraient être assumées d'abord à même les produits et actifs du BSDQ. Ce n'est qu'en l'absence de produits ou d'actifs suffisants que la Corporation pourrait devoir contribuer au paiement conjointement avec ses deux autres associés. Aucune provision n'a été constituée aux états financiers relativement à ces réclamations ou poursuites.

## 9. ENGAGEMENTS

Selon des contrats de location échéant jusqu'en août 2005, la société s'est engagée à verser un montant de 8 447 \$ auxquels se rajoutent les clauses escalatoires.

## 10. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable des débiteurs et des créditeurs est proche de leur juste valeur, en raison des échéances à court terme de ces éléments.

## 11. FLUX DE TRÉSORERIE

La variation des éléments hors caisse inclut les éléments suivants:

	2005	2004
Augmentation des clients et débiteurs	(117 353) \$	(54 975) \$
Diminution (augmentation) des stocks	(10 517)	1 347
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	(38 646)	21 523
Augmentation des fournisseurs et créditeurs	50 575	28 895
Augmentation (diminution) des revenus perçus d'avance	<u>81 326</u>	<u>(2 691)</u>
	<u>(34 615)</u>	<u>(5 901)</u>

Les espèces et quasi-espèces se composent des montants suivants:

Encaisse et solde bancaire	293 507 \$	501 279 \$
Dépôts en circulation	27 313	17 393
Chèques en circulation	<u>(27 495)</u>	<u>(22 858)</u>
Total des espèces et quasi-espèces	<u>293 325</u>	<u>495 814</u>







8175, BOULEVARD SAINT-LAURENT, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2P 2M1  
T 514+382+2668 SANS FRAIS 1+800+465+2668 F 514+382+1566  
CMMTQ@CMMTQ.ORG WWW.CMMTQ.ORG

Dépot légal 2005  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada